

La messagerie

La possibilité, grâce à Internet, de pouvoir recevoir et envoyer des messages, mondialement, est une avancée majeure, d'autant plus qu'elle est, hors coût de l'abonnement, gratuite !
Cela nous permet d'échanger avec nos familles expatriées par exemple, ou encore de nouer des liens amicaux avec des internautes du monde entier !

Grâce à Internet, nous pouvons désormais envoyer des messages à d'autres personnes, mais contrairement à nos lettres classiques acheminées par La Poste, ces messages seront remis presque instantanément à leurs destinataires ! Même à l'autre bout du monde !

On appelle ces courriers électroniques des **e-mails** ou **courriels**.

Pour pouvoir recevoir et envoyer des courriels, il faut avoir un **compte de messagerie**, et donc, une **adresse e-mail** personnelle.

Tous les opérateurs (FAI : **F**ournisseurs d'**A**ccès à **I**nternet) proposent ce service de base à leurs abonnés et créent en général votre première adresse e-mail (le plus souvent, celle-ci se présente sous la forme *vosre_prenom.vosre_nom@nom_de_l'operateur.fr*).

L'adresse e-mail


L'adresse e-mail est composée de deux parties :

1. un **identifiant** qui doit être UNIQUE chez l'opérateur concerné (sinon, comment distinguer deux homonymes ?)
2. un nom de **domaine** qui identifie votre opérateur de messagerie.

Ces deux parties sont jointes par le caractère @ (Tenez enfoncée la touche Alt

A small black square icon with the text "Alt Gr" in white, representing the Alt Gr key on a keyboard.

et appuyez

sur la touche ).

? Exemples : jean@orange.fr ; pierre@sfr.fr. jean et pierre sont les **identifiants**, orange.fr et sfr.fr sont les noms de **domaines**.

Les identifiants peuvent comprendre lettres et chiffres et aussi les caractères - (tiret) _ (tiret souligné) . (point). Ainsi, on peut écrire de manière valable : jean-paul.martin_de_bassonville. On peut écrire en majuscules ou minuscules, mais tout sera interprété comme étant des minuscules et les accents ne sont pas autorisés.

On peut également créer des comptes de messagerie (gratuitement) auprès d'autres partenaires que son propre opérateur personnel.

? Par exemple, on peut créer un compte de messagerie chez laposte.net, gmail.com, hotmail.fr, yahoo.fr, etc. Cela permet ensuite de réserver l'usage des différentes adresses ainsi créées selon les personnes ou organismes/sociétés avec qui on communique.

Principes de l'e-mail ou courriel :

De même que nos courriers classiques, un courriel peut contenir du texte (notre lettre), mais aussi des photos, des vidéos, des musiques, toutes sortes de fichiers que nous joindrons à notre envoi (on appelle cela des **pièces jointes**). Mais... en toute gratuité ! La Poste achemine physiquement notre courrier (lettre et pièces jointes) ; ici, nos pièces jointes vont être stockées sur notre serveur de messagerie, et c'est le destinataire qui décidera ou non de les télécharger sur son ordinateur. Cette façon de procéder évite de trop ralentir la distribution du courrier à cause de courriels trop volumineux.

Grosse différence avec notre bon vieux courrier classique : on peut envoyer un même courrier à des dizaines, centaines, milliers de personnes en une seule opération !

Important !



Par contre, un e-mail ne pourra pas remplacer une lettre recommandée avec avis de réception ! Un e-mail n'a hélas pas de valeur légale à ce jour.


Comment accéder à sa messagerie ?

Deux solutions possibles et interchangeables :

- Y accéder par internet, sur le site même de son opérateur de messagerie
- Y accéder par un logiciel de messagerie.

Accès par le site de son opérateur de messagerie

Avantage : On peut y accéder depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet (chez soi, chez des amis, dans un cyber café...)

Inconvénients : En général (sauf hotmail par exemple), on ne peut pas accéder à ses autres adresses e-mail (sauf à se connecter aux différents sites) et l'utilisation n'est pas toujours des plus aisées : certains sites sont assez... lents  . De même certaines fonctionnalités sont réduites à l'extrême (choix de polices de caractères).

Accès par un logiciel de messagerie

Avantages

- La plupart du temps gratuits, ces logiciels sont des "pros" de la messagerie électronique !
- On peut gérer en même temps toutes ses adresses e-mail !
- On peut visualiser très facilement les messages !
- On peut rédiger des courriels avec une présentation très élaborée (papier peint, polices,

couleurs...) !

- On peut automatiser certaines tâches (réponse automatique).
- On dispose d'autres fonctionnalités (flux RSS, groupes de discussion, etc.)

Inconvénients

- Le logiciel de messagerie n'est utilisable qu'à partir de son ordinateur !
- Il faut apprendre à s'en servir !

A RETENIR !

? Un logiciel de messagerie se connecte périodiquement (réglable) à votre place, à vos différentes boîtes aux lettres, récupère vos courriels et les stocke sur votre ordinateur ; il sait aussi effacer les courriels lus dans vos différentes boîtes aux lettres (paramétrage à faire).

? De plus en plus, se généralise une interconnection entre ce qu'on appelle les **réseaux sociaux** et les messageries. Cela permet de diffuser plus largement ses propos, à partir d'une seule source !

© <http://Ordi-Senior.fr> - 2010:2012

Toute reproduction est interdite sauf autorisation expresse du propriétaire du site.